

MANUEL D'UTILISATION ARMOIRES DE SÉCURITÉ POUR PORTE-BOUTEILLES DE GAZ

Sommaire

1.0 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	2
2.0 Fins d'utilisation.....	3
2.1 Principes généraux.....	3
2.2 Exigences relatives à la protection contre les incendies/quantité de stockage.....	3
3.0 Exigences relatives au lieu d'installation	3
3.1 Ventilation	3
3.1.1 Armoires de sécurité sans ventilation	4
4.0 Mise en service	4
4.1 Transport.....	4
4.2 Emplacement	5
4.3 Système de fixation des bouteilles.....	5
4.4 Actionnement des portières	5
4.5 Serrure des portières	5
5.0 Mise hors service	5
5.1 Après une utilisation normale	5
5.2 Après un incendie	5
6.0 Dispositif de sécurité	5
7.0 Marquage.....	6
8.0 Instructions d'utilisation	6
9.0 Maintenance/réparation	6
9.1 Par le gérant.....	6
9.2 Par notre service d'assistance.....	6
Check list pour les interventions de maintenance.....	7
Check-list pour l'utilisateur	8

1.0 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Classification	Armoire de sécurité pour le stockage de <u>GAZ COMPRIMÉ</u>	
Protection externe	Dispositif de mise à la terre	
Dimension	BOMB 60 G30	60X59,5X205h
	BOMB 60 G60	70X59,5X205h
	BOMB120 G30	120X59,5X205h
Poids	BOMB 60 G30	245 KG
	BOM B60 G60	300 KG
	BOMB120 G30	420 KG

Introduction

En vous remerciant de votre confiance avec l'achat de notre armoire, vous êtes entrés en possession d'un produit qui préserve votre sécurité. Nous vous prions donc de lire attentivement le manuel d'instructions avant la mise en service, en suivant toutes les recommandations !

2.0 Fins d'utilisation

L'armoire sert au stockage de GAZ COMPRIMÉS, même inflammables, en bouteilles en quantités déterminées à l'intérieur des locaux de travail, dans la mesure où ce stockage est effectué dans le respect des mesures de protection des travailleurs.

2.1 Principes généraux

=> L'armoire doit être installée, utilisée et conservée de manière à garantir la sécurité des travailleurs contre tout risque d'incendie ou d'explosion.

=> Le stockage de substances présentant des caractéristiques d'incompatibilité n'est pas autorisé, les gaz combustibles devant être séparés des gaz comburants.

2.2 Exigences relatives à la protection contre les incendies/quantité de stockage

L'armoire présente une résistance au feu (FWF 30) conformément à la norme EN 14470, partie 2, comme le démontrent les procès-verbaux d'essai du Laboratoire LAPI.

=> Le stockage de gaz corrosifs peut entraîner une fonctionnalité limitée des composants pertinents pour la sécurité ! Nous recommandons donc d'intervenir au niveau de l'équipement interne. Veuillez contacter notre service commercial !

☞ Attention

La fiche de sécurité du produit à stocker fournit des informations sur la dangerosité de la substance.

3.0 Exigences relatives au lieu d'installation

=> Vérifier le lieu d'installation pour éviter que, lors de l'utilisation des armoires de sécurité (en particulier celles sans système de ventilation), des explosions et des incendies ne puissent survenir dans l'environnement de travail en cas de fuite de gaz combustibles.

=> Avant de choisir le lieu d'installation, vérifier la charge statique admissible du sol.

=> L'armoire de sécurité doit être installée, utilisée et conservée de manière à garantir la protection des travailleurs, en particulier contre tout risque d'incendie ou d'explosion.

=> Positionner l'armoire de manière à ne pas l'exposer au danger d'irradiation thermique et le protéger contre les dommages causés par le passage de véhicules. En cas de doute, consulter l'autorité compétente.

=> Ne pas positionner l'armoire à proximité des postes de travail où des opérations comportant un risque d'allumage sont effectuées (par exemple, opérations de rectification et de soudage).

=> Interdire l'utilisation des armoires de sécurité aux personnes non autorisées. L'interdiction doit être signalée par une signalisation spécifique bien visible.

3.1 Ventilation

Les armoires de sécurité CHEMISAFE® BOMB ne prévoient pas de série une ventilation (ventilation forcée avec un aspirateur électrique : OPTIONNEL. Contactez votre revendeur de confiance.) Si un système d'aspiration est connecté, la bride sur le toit est la sortie d'air.

3.1.1 Armoires de sécurité sans ventilation

=> Lors de l'installation et de l'utilisation de l'armoire (sans ventilation), il est nécessaire d'exclure la possibilité d'explosions et d'incendies dus à la fuite de vapeurs de gaz combustibles ou comburants.

=> L'intérieur de l'armoire sans ventilation est une zone à risque d'explosion de classe 1. Respecter les normes des directives relatives à la protection contre les explosions, en particulier en ce qui concerne la prévention des charges électrostatiques.

=> Selon les normes EN 14470, partie 2, les armoires de sécurité ne peuvent être utilisées sur le lieu de travail que dans les conditions suivantes :

- La zone environnante de l'armoire de sécurité pour au moins 2,5 m représente, jusqu'à une hauteur d'au moins 0,5 m du sol, une zone à risque d'explosion de classe 2.

- En cas d'environnement de travail avec ventilation technique et un taux de renouvellement de l'air d'au moins 5 fois supérieur, la zone exposée au risque d'explosion de classe 2 peut être réduite à 1 m devant l'armoire de sécurité et à 0,5 m sur les côtés de ceci, ainsi qu'à une hauteur de 0,3 m du sol.

- Un panneau signalant l'utilisation de l'armoire sans raccordement à un système d'évacuation de l'air vicié doit être apposé sur l'armoire de sécurité, (autocollant joint).

4.0 Mise en service

4.1 Transport

=> L'armoire de sécurité pèse comme décrit dans les caractéristiques techniques sans les produits. Lors du transport, il doit être manipulée avec soin. L'armoire est expédiée sur une palette adaptée pour le levage par chariot élévateur et sur l'emballage se trouve un système de détection d'inclinaison. Si le signal devient rouge, cela signifie que pendant le transport, l'armoire est tombée ou a subi un choc violent : écrire sur le DOT la "réserve" de la collecte en justifiant la raison !

=> Ne jamais déposer l'armoire violemment, car bien qu'elle soit plutôt massive, les bords vifs pourraient endommager la surface.

=> Pour faciliter le transport et la mise en place sur le lieu d'utilisation, utiliser des chariots appropriés.

=> Vérifier la check list suivante:

Expédition: adapté à un camion de 215?

Transports: au moins 4 m de hauteur et 3 m de largeur?

Réception: a) rampe de chargement?

b) surface plane?

Portes: hauteur min. 2,30 m?

Monte-charge: a) Charge min. 500 kg?

b) Hauteur (portes incluses) min. 2,30 m (en cas de hauteur inférieure la profondeur doit être min. 2,30 m)?

e) Largeur min. 1,50 m?

Escaliers: a) Largeur min. 1,50?

b) Profondeur du palier 2,20 m? e) En cas de transport au-delà du premier

étage, faut-il prévoir un monte-charge?!

4.2 Emplacement

=> Vérifier que l'armoire est positionnée de manière horizontale et stable.

=> L'armoire de sécurité doit être mise à terre pour la protéger du danger des charges électrostatiques.

Un point d'attache approprié se trouve sur le toit sur l'angle arrière droit.

=> Avant de stocker des substances, respectez toutes les dispositions légales et les règles locales. Pour votre sécurité, contactez les autorités de contrôle compétentes (par exemple, l'institut de prévention des accidents du travail, l'inspection du travail, etc.).

=> Le stockage de gaz corrosifs peut entraîner une fonctionnalité limitée des composants pertinents pour la sécurité !

4.3 Système de fixation des bouteilles

=> Fixer les supports à la hauteur souhaitée en fonction de la hauteur des bouteilles, attachez la chaîne de retenue. Les éventuelles petites bouteilles peuvent être placées sur l'étagère latérale à hauteur variable..

4.4 Actionnement des portières

Les portières battantes de l'armoire de sécurité se ferment manuellement.

4.5 Serrure des portières

Les portières sont équipées d'une serrure à clé centrale. Une clé est fournie. Le numéro de série de l'armoire désigne également le numéro de la clé. Il est possible de recommander les clés également via notre service d'assistance.

5.0 Mise hors service

En raison du danger d'incendie et d'explosion, veuillez suivre les instructions suivantes :

5.1 Après une utilisation normale

=> Marquer l'armoire avec la plaque "hors service" ou une plaque similaire => Retirez toutes les bouteilles stockées. Nettoyez les murs et le fond avec un détergent neutre. => Prévoyez une zone autour de l'armoire d'environ 2 m et une hauteur d'environ 0,5 m du sol. Les portières peuvent maintenant être ouvertes.

=> Laisser l'armoire aérer pendant au moins un jour ouvrable

=> Avec une ventilation suffisante, il est possible de prolonger la capacité d'utilisation de l'armoire.

5.2 Après un incendie

=> Informer les pompiers du contenu de l'armoire et des modalités de l'incendie.

=> N'ouvrir l'armoire qu'après environ 24 heures de la fin de l'incendie. Il est nécessaire d'attendre au moins une période correspondant à six fois la durée de l'incendie.

=> Vérifier si la surface externe de l'armoire est froide. Si l'armoire est encore chaude au toucher, prolongez la période d'attente.

=> Évitez absolument l'utilisation d'outils de coupe et de travaux à la flamme qui produisent des étincelles.

=> Pendant la phase d'ouverture, prévoyez des moyens d'extinction appropriés.

6 .0 Dispositif de sécurité

Grâce à son isolation, l'armoire de sécurité assure que, en cas d'incendie, pendant une période déterminée (30 minutes), le contenu de l'armoire ne représente aucune source supplémentaire de dangerosité et ne propage pas l'incendie.

L'armoire prolonge le temps d'évacuation de l'opérateur et garantit sa sécurité, il est donc recommandé de l'utiliser conformément aux instructions correspondantes.

7.0 Marquage

L'armoire de sécurité est marquée avec des symboles de danger conformément à la norme DIN 4844

☞ Attention Veuillez intégrer ces symboles en fonction de l'utilisation spécifique. Les informations nécessaires peuvent être trouvées sur les fiches de sécurité des substances stockées.

8.0 Mode d'emploi

En tenant compte du présent manuel d'instructions et des conditions d'utilisation réelles, l'opérateur doit établir des instructions d'utilisation compréhensibles et dans la langue des travailleurs.

L'opérateur doit également afficher les instructions d'utilisation dans un endroit approprié de l'environnement de travail. Inclure dans le manuel d'instructions une révision au moins annuelle de l'armoire.

9.0 Entretien/ Reparation

L'armoire de sécurité est un équipement technique de sécurité. Pour garantir sa fonction de sécurité en cas d'incendie, des contrôles réguliers doivent être effectués au moins une fois par an par un technicien qualifié.

Le stockage éventuel de liquides corrosifs nécessite des contrôles plus fréquents.

9.1 Pour l'utilisateur

=> Vérifier régulièrement l'armoire (nous recommandons une fois par mois) pour détecter d'éventuels dommages mécaniques, la présence éventuelle de saleté et de corrosion. Vérifier également les joints de l'armoire, les ouvertures de ventilation et la connexion à la terre.

=> Huiler et graisser si nécessaire toutes les parties mobiles (☞ Attention : n'utiliser que des huiles exemptes de résines et d'acides)

☞ Attention : n'utiliser que des pièces de rechange d'origine

=> Le non-respect de ces dispositions entraîne la perte de la garantie et la conformité de l'armoire.

9.2 Pour notre service d'assistance

Pour maintenir à long terme la norme technique de sécurité de l'armoire, nous recommandons une inspection spécialisée une fois par an. Nous proposons des inspections singulières ainsi que des contrats de maintenance.

La société ASEM Srl décline toute responsabilité pour les dommages causés aux personnes et aux biens dus à une utilisation incorrecte de l'armoire de sécurité. Check list pour les interventions de maintenance

Check-list pour l'utilisateur		
	Oui	Non
1. Vérification des symboles de danger pour en vérifier la conformité et la complétude		
2. Contrôle des serrures pour en vérifier le bon fonctionnement		
3. Vérification des joints d'étanchéité		
4. Vérification des valves d'admission et d'échappement d'air pour déterminer s'elles sont sales		
5. Vérification du tuyau de ventilation pour déterminer s'il y a des dégats (s'ils sont connectés à des systèmes d'aspiration)		
6. Fonctionnement correct de l'électroaspirateur si utilisé		
7. Vérification de la connexion à la terre		
8. L'armoire a-t-il été nettoyé ?		
9. Les charnières ont-elles été huilées ou graissées ?		
Évaluation générale Notes:		

NOTA BENE: En cas de défauts au point 3, veuillez contacter notre service d'assistance.